

Définitions des prestations de la planification médico- sociale (PMS) jurassienne



TABLE DES MATIERES

Définitions	p. 3
--------------------	-------------

A

○ Lieux de vie	p. 5
● Domicile privé	p. 6
● Appartement adapté	p. 7
● Maison de retraite	p. 8
● Appartement protégé	p. 9
● Etablissement médico-social	p. 10
● Unité de vie de psychogériatrie	p. 11

B

○ Structures intermédiaires et prestations	p. 12
● Unité d'évaluation gériatrique	p. 13
● Lits d'accueil temporaire	p. 14
● Unité hospitalière de psychogériatrie	p. 15
● Centre de jour	p. 16
● Lits d'accueil de nuit	p. 17
● Lits de réadaptation	p. 18

C

○ Prestations liées au maintien à domicile	p. 19
● Evaluation, conseil et prévention	p. 20
● Examens et traitements	p. 21
● Soins de base	p. 22
● Aide à domicile	p. 23
● Veille à domicile	p. 24
● Service de repas	p. 25
● Consultation sociale	p. 26
● Système de sécurité à domicile	p. 27
● Thérapies	p. 28



Définitions retenues et intégrées au catalogue

- **Animation**

prestations d'animation, d'art-thérapie, de musico-thérapie.

- **Démence**

syndrome de détérioration cognitive acquise, chronique et progressive intéressant l'intellect, la mémoire, le langage, les fonctions visuo-perceptives et visuo-constructives, l'affect et la personnalité. La démence résulte de diverses étiologies et de divers processus neuropathologiques : dégénératif, traumatique, vasculaire, tumoral, toxique, nutritionnel, anoxique ou infectieux. Le tableau clinique varie en fonction de l'étendue et de la prédominance de l'atteinte corticale ou sous-corticale, du rythme de sa progression et de la réversibilité ou non du processus physiopathologique sous-jacent.

(source : BERUBE, Louise. Terminologie de neuropsychologie et de psychologie du comportement, Montréal : Les Editions de la Chenelière inc., 1991, 176p.)

- **Evaluation, conseil**

selon article 7 al. 2, lettre a de l'OPAS.

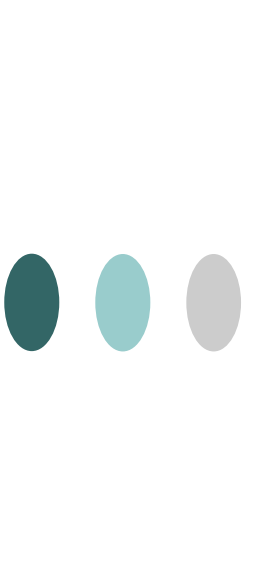
- **Examens et traitements**

selon article 7 al. 2 lettre b de l'OPAS.

- **Maladie d'Alzheimer**

Maladie dégénérative du système nerveux central qui se manifeste par un syndrome démentiel et qui résulte de changements neuro-structuraux et neurochimiques intéressant le néo-cortex, l'hippocampe, l'amygdale et l'hypothalamus. L'atrophie corticale est diffuse mais souvent à prédominance pariéto-occipitale, ce qui rend compte de la symptomatologie aphasia-apraxie-agnosie. Il peut exister également des atrophies lobaires circonscrites qui, lorsqu'elles intéressent les lobes frontaux, résultent en des signes cliniques difficiles à distinguer de ceux de la maladie de pick.

(source : BERUBE, Louise. Terminologie de neuropsychologie et de psychologie du comportement, Montréal : Les Editions de la Chenelière inc., 1991, 176p.)

- 
- **Maladies psychiatriques non liées à l'âge**
(exemple schizophrénie, dépression, etc.)
 - **Médical**
prestations fournies par le corps médical (d'ordre physique et mental).
 - **Paramédical**
ensemble des prestations de soins à l'exclusion des prestations médicales et thérapeutiques.
 - **Soins de base**
selon article 7 al. 2 lettre c de l'OPAS.
 - **Thérapeutiques**
prestations de physiothérapie, d'ergothérapie, etc.
 - **Troubles cognitifs**
Troubles au niveau de la cognition, fonction complexe multiple regroupant l'ensemble des activités mentales (pensée, perception, action, volonté, mémorisation, rappel, apprentissage) impliquées dans la relation de l'être humain avec son environnement et qui lui permettent d'acquérir et de manipuler des connaissances (associations, rétroaction, traitement de l'information, résolution de problèmes, prise de décision, etc.)

(source : BERUBE, Louise. Terminologie de neuropsychologie et de psychologie du comportement, Montréal : Les Editions de la Chenelière inc., 1991, 176p.)



A. Lieux de vie



Appellation
Domicile privé

Localisation et/ou type d'habitat
Maison individuelle, appartement ou autre

Prestations
La possibilité de recourir à des prestations liées au maintien à domicile en fonction des besoins spécifiques de la personne est offerte.



2

Appellation

Appartement adapté

Localisation et/ou type d'habitat

Logement conventionnel ayant subi une adaptation ou appartements adaptés spécialement conçus lors de la construction et regroupés dans une même structure.

L'adaptation peut résulter d'une transformation (lourde) ou être prévue dès la construction (cf. norme SIA 500).

L'appartement adapté ne comporte pas de barrière architecturale (avec un ascenseur, un large accès, un équipement adapté: salle de bain, cuisine, escaliers, rampes, etc.).

Prestations

La possibilité de recourir à des prestations liées au maintien à domicile en fonction des besoins spécifiques de la personne est offerte.

La présence d'une personne de référence résidant sur place est encouragée (par exemple un concierge).

L'appartement adapté est destiné à des personnes présentant une dépendance fonctionnelle.



3

Appellation

Maison de retraite

Localisation et/ou type d'habitat

De préférence pas trop isolée d'un centre urbain ou villageois ou près des transports publics.

Prestations

Les prestations sont hôtelières et d'animation.

De manière ponctuelle, la possibilité de recourir à des prestations liées au maintien à domicile en fonction des besoins spécifiques de la personne est offerte.



Appellation

Appartement protégé

Localisation et/ou type d'habitat

De préférence pas trop isolé d'un centre urbain ou villageois ou près des transports publics et idéalement situé à proximité de structures médico-sociales offrant différentes ressources (hôtellerie, animation, soutien social, etc.).

Type individuel: appartements protégés individuels groupés dans une même structure avec des locaux communs (quelques appartements regroupés).

Type communautaire: appartement protégé regroupant plusieurs personnes dans un même espace.

Deux variantes existent:

1) *Type Cantou:* structure avec plusieurs chambres individuelles; chaque chambre contient une salle de bain (WC, douche, lavabo), un système d'alarme, un téléphone; la structure contient également une salle commune pour la préparation des repas, partager les repas et faire des activités de loisirs.

2) *Type Domino:* appartement pour plusieurs personnes intégré à la vie d'un immeuble, d'un quartier ou d'un village.

Prestations

La dimension sécuritaire est assurée par une permanence 24h sur 24.

Selon les besoins des locataires, les appartements protégés mettent à disposition ou organisent un encadrement paramédical et thérapeutique pour des personnes dont la pathologie ne nécessite pas un hébergement en EMS ou en UVP.

S'ils le souhaitent, les locataires peuvent bénéficier de prestations hôtelières.



5

Appellation

Etablissement médico-social (EMS)

Localisation et/ou type d'habitat

Structure située de préférence près des transports publics et des commerces, d'accès facile, avec un jardin.

Prestations

Hébergement de durée indéterminée avec des prestations hôtelières et un encadrement paramédical permanent. Des prestations médicales, thérapeutiques et d'animation sont également offertes.

Les EMS accueillent principalement des personnes âgées ne présentant pas de troubles cognitifs ou psychiatriques majeurs, ni de troubles du comportement compromettant la vie en collectivité.



6

Appellation

Unité de vie psychogériatrique (UVP)

Localisation et/ou type d'habitat

Structure spécifique ou intégrée à un établissement existant, située de préférence près des transports publics, d'accès facile, et comprenant idéalement un espace extérieur sécurisé.

Prestations

Les prestations sont médicales, paramédicales, thérapeutiques, hôtelières et d'animation, spécialisées dans la prise en charge de personnes souffrant de troubles cognitifs majeurs et/ou du comportement compromettant la vie en collectivité.

Il est souhaitable de veiller à séparer les personnes souffrant de troubles psychiatriques des autres résidents.



B. Structures intermédiaires et prestations



Appellation

Unité d'évaluation gériatrique

Localisation et/ou type d'habitat

Hôpital stationnaire ou ambulatoire

Prestations

Des prestations d'évaluation gériatrique, voire psychogériatrique, intégrant des prestations médicales, paramédicales, thérapeutiques et sociales ainsi que d'autres prestations offertes en milieu hospitalier visent le retour dans un lieu de vie habituel, le soulagement de l'entourage, le transfert dans un EMS ou dans une unité de vie psychogériatrique.

La prise en charge est de durée limitée (moins de 30 jours).
Le travail en réseau est privilégié (famille, médecin de famille, assistant social, soins à domicile, etc.).

Dans certains cas, l'évaluation peut se faire à domicile.
(par exemple avec la mise en place d'une équipe mobile).



2.

Appellation

Lits d'accueil temporaire

Localisation et/ou type d'habitat

Lits rattachés à un EMS, à des appartements protégés ou à une maison de retraite selon les besoins d'encadrement.

Prestations

Les prestations offertes dépendent de la structure d'accueil concernée. Elles peuvent être médicales, paramédicales, thérapeutiques, hôtelières et/ou d'animation.

Elles visent le soulagement de l'entourage, la convalescence de la personne avant son retour à domicile ou l'attente d'hébergement dans un EMS.



3

Appellation

Unité hospitalière de psychogériatrie

Localisation et/ou type d'habitat

Hôpital

Prestations

Unité spécialisée dans la prise en charge de personnes âgées souffrant de troubles cognitifs, psychiatriques et/ou du comportement se trouvant dans une phase aiguë.

Les prestations correspondent à celles offertes en milieu hospitalier (médicales, paramédicales, thérapeutiques, etc.).

La prise en charge est de courte durée.



4

Appellation

Centre de jour

Localisation et/ou type d'habitat

Structure indépendante ou rattachée à une structure existante (EMS par exemple). De préférence pas trop isolée d'un centre urbain ou villageois.

Prestations

Les prestations sont d'animation et hôtelières, intégrant un repas. Dans certains cas, des prestations thérapeutiques peuvent être offertes.

Un service de transport à la demande est assuré.

L'accueil est assuré 5 jours sur 7.

Le but est de soulager l'entourage de la personne (famille ou aidant) dans la perspective de son maintien à domicile, en favorisant notamment son intégration sociale.

L'accueil de personnes démentes est possible moyennant du personnel formé.



5.

Appellation

Lits d'accueil de nuit

Localisation et/ou type d'habitat

Lits intégrés dans un EMS ou une unité de vie psychogériatrique.

Prestations

Les prestations offertes dépendent de la structure d'accueil concernée.

Un service de transport à la demande est assuré.

L'accueil est assuré 7 jours sur 7.

Le but est de soulager l'entourage de la personne (famille ou aidant) dans la perspective d'un maintien à domicile.

L'accueil de personnes démentes est possible moyennant du personnel formé.

6

Appellation

Lits de réadaptation

Localisation et/ou type d'habitat

Hôpital, service de réadaptation et de médecine gériatrique

Prestations

Les prestations sont celles offertes en milieu hospitalier.

Elles visent le retour dans le lieu de vie habituel de la personne.



C. Prestations liées au maintien à domicile



Appellation

Evaluation, conseil et prévention

Lieu d'intervention

Domicile privé

Appartement adapté

Maison de retraite

Prestations

Article 7 OPAS, al. 2, lettre a: l'évaluation et les conseils

a) **évaluation** des besoins du patient et de l'environnement de ce dernier; planification, en collaboration avec le médecin et le patient, des mesures nécessaires.

b) **conseils** au patient ainsi que, le cas échéant, aux intervenants non professionnels pour les soins, en particulier quant à la manière de gérer les symptômes de la maladie, pour l'administration des médicaments ou pour l'utilisation d'appareils médicaux; contrôles nécessaires.

Prestation actuellement non OPAS: la prévention

faite notamment par des infirmières et autres thérapeutes, à l'exemple des visites de prévention.



2.

Appellation

Examens et traitements

Lieu d'intervention

Domicile privé

Appartement adapté

Maison de retraite

Prestations

Article 7 OPAS, al. 2, lettre b: les examens et les traitements

Examens:

contrôle des signes vitaux, test simple du glucose dans le sang ou l'urine, prélèvement pour examen de laboratoire.

Traitements:

mesures thérapeutiques pour la respiration (administration d'oxygène, inhalations, exercices respiratoires simples, aspiration), pose de sondes et de cathéters, soins en cas d'hémodialyse ou de dialyse péritonéale, administration de médicament (par injection ou perfusion), administration entérale ou parentérale de solutions nutritives, surveillance de perfusions, de transfusions, pansement de plaies, soins pédicures pour les diabétiques, soins en cas de troubles de l'évacuation urinaire ou intestinale, soins infirmiers psychiatriques destinés à traiter les malades psychiques.



3.

Appellation

Soins de base

Lieu d'intervention

Domicile privé

Appartement adapté

Maison de retraite

Prestations

Article 7 OPAS, al. 2, lettre c: les soins de base

1. **Soins de base généraux pour les patients dépendants**, tels que: bander les jambes du patient, lui mettre des bas de compression, refaire son lit, l'installer, lui faire des exercices, le mobiliser, prévenir les escarres, prévenir et soigner les lésions de la peau consécutives à un traitement; aider aux soins d'hygiène corporelle et de la bouche; aider le patient à s'habiller et à se dévêtir, ainsi qu'à s'alimenter.

2. **Mesures destinées à surveiller et à soutenir les malades psychiques** pour accomplir les actes ordinaires.



Appellation

Aide à domicile

Lieu d'intervention

Domicile privé

Appartement adapté

Prestations

L'aide à domicile consiste à seconder toute personne pour:

1. l'entretien courant de l'habitat (ménage);
2. l'entretien du linge (lessive, repassage);
3. la cuisine et l'alimentation (préparation des repas, rangement);
4. les achats courants;
5. l'organisation de la vie quotidienne et l'encadrement social;
6. l'entretien plus conséquent de l'habitat (vitres, armoires, etc.).



5.

Appellation

Veille à domicile

Lieu d'intervention

Domicile privé

Appartement adapté

Prestations

Présence à domicile la nuit



6.

Appellation

Service de repas

Lieu d'intervention

Domicile privé

Appartement adapté

Appartement protégé

Prestations

Livraison à domicile du repas de midi et éventuellement des repas du matin et du soir.

Autres formes de repas:

- repas familial, table d'hôte, table de midi;
- repas en groupe: restaurant, EMS, crèche, etc.;
- repas intergénérationnel.



7.

Appellation

Consultation sociale

Lieu d'intervention

Soit dans le lieu de vie de la personne

Soit les personnes se déplacent dans un lieu donné, par exemple dans un bureau d'accueil et d'information.

Variante: les personnes appellent une permanence téléphonique.

Prestations

Les prestations, sans mandat légal, se font sous forme de soutien et d'encadrement social spécialisé et sont aussi administratives.



8

Appellation

Système de sécurité à domicile

Lieu d'intervention

Domicile privé

Appartement adapté

Autres lieux de vie si besoin

Prestations

Moyen qui permet d'assurer la sécurité d'une personne à distance, de contacter un proche ou une centrale d'appel en cas de problème.

Différents moyens existent:

Bracelet, montre, collier, chaîne téléphonique, etc.



9.

Appellation

Thérapies

Lieu d'intervention

Soit dans le lieu de vie de la personne:

Domicile privé

Appartement adapté

Autres lieux de vie si besoin

Soit les personnes se déplacent dans un lieu donné:

Cabinet privé, en ambulatoire à l'hôpital, etc.

Prestations

Pour les prestations d'ergothérapie: OPAS, art. 6

Pour les prestations de physiothérapie: OPAS, art 5

Pour les soins pédicures pour les diabétiques: OPAS, art. 7, en référence aux soins infirmiers pour les soins diabétiques.

Autres thérapies.



Définitions des prestations de la planification médico-sociale (PMS) jurassienne

Service de la santé publique de la RCJU
Fbg des Capucins 20
2800 Delémont
www.jura.ch/ssa

Novembre 2009